



FINANCES, GRANDS PROJETS, URBANISME

Parc d'activités nautiques de l'Escaut (hangars 42 et 43)

Description de l'opération

- Porteur : Le Havre Seine Métropole
- Localisation : Le Havre, Pointe de l'Escaut, zone portuaire
- Montant de l'aide européenne : 1 710 776,00 €

La Communauté urbaine a décidé de réhabiliter d'anciens hangars portuaires localisés sur la Pointe de l'Escaut, au sud du quartier de l'Eure, pour y créer un parc d'activités dédié au nautisme. Une première tranche de travaux permet de réhabiliter 3 500 m² de hangars et 4 000 m² d'espaces extérieurs, l'ensemble étant susceptible d'accueillir 3 ou 4 entreprises. Pour mener à bien l'opération d'ensemble, un préalable est de procéder au relogement du Conservatoire Maritime du Havre dans le hangar 42 sur la pointe de l'Escaut. Cette première opération permettra ensuite de libérer l'espace retenu pour réaliser le parc d'activités. L'action présentée comprend des travaux d'ensemble, l'aménagement des espaces communs extérieurs et le curage de l'ensemble des

bâtiments.

Finalité de l'opération

L'objectif de cette opération est de constituer un regroupement de professionnels du nautisme (entretien et maintenance des bateaux de plaisance), en lien avec les terre-pleins déjà réalisés par la ville du Havre, sur la Pointe de l'Escaut.

